



COMPTE RENDU DE REUNION

- Pages 1 à 5: Compte rendu public
- Page 6 et suivantes: Compte rendu réservé aux archives du CG
 - Commentaires de réunion réunis dans des **encadrés bleus** sur les pages indiquées

Conseil de Gestion Réunion du 29 septembre 2022

Skovveien 9



Version approuvée

Participants

Membres	Rôle	Présent
Stephane Roelly (suppleant Gautier Rousseau)	Membre à voix délibérative de nationalité française	Oui
David Grabowski (suppleante Alexandra Cournot)	Membre à voix délibérative de nationalité française, Trésorier	Oui
Jérôme Nerrant (suppleante Coralie Denisey)	Membre à voix délibérative de nationalité française	Oui
Marc Jumbert (suppleante Florence Michel)	Membre à voix délibérative de nationalité française, Président	Oui
Karen-Sofie Stenzel (membre nouvellement élue) (suppleante Lene Fredly Rousseau)	Membre à voix délibérative de nationalité norvégienne, Vice-présidente	Oui
Cecilie Koppang (suppleante Melanie Devergez)	Membre à voix délibérative de nationalité norvégienne	Oui
Margarida Caeiro (membre nouvellement élue) (suppleante Rita Bildøy)	Membre à voix délibérative de nationalité tierce	Oui
Annabelle Lefébure-Henriksen (suppleante en cours de cooptation)	Membre à voix délibérative de nationalité norvégienne, Vice-présidente	Absente
Emmanuel Magagnin	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, CCPL	Absent
Isabelle Musso Steen	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, Utdanningsforbundet	Oui
Gaspard Levavasseur	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, Skolenes Landsforbund	Oui
Franck Tabone / Isabelle Monceyron / Iohanka Smedsgård	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, Conseil d'établissement	Oui (Franck Tabone)
Karine Richard Brun	Membre à voix consultative, Représentante de l'administration, Provisoire	Oui
Muriel Serra	Membre à voix consultative, Représentant de l'administration, Directeur du primaire	Oui
DFRH / A désigner	Membre à voix consultative, Représentante de l'administration, Directeur /Directrice Finances et RH	N/A
Knut Sørli	Membre à voix consultative, Représentant de l'administration, Directeur Exécutif	Oui
Sophie Delporte	Membre à voix consultative, Représentante de l'ambassade de France, Conseillère de coopération et d'action culturelle	Participation partielle

Pour rappel, membres suppléants des membres à voix délibérative, inscrits dans le circuit d'information de la réunion mais non participant sauf remplacement de membre titulaire empêché ou à des fins d'introduction en début de mandat.

Ordre du jour



1. 16.30 - 16.35: Introduction - validation du CR de la réunion du 1^{er} septembre 2022
2. 16.35 - 16.55: Séparation de la maternelle (légale, financière, opérationnelle) – pour décision
3. 16.55 - 17.00: Projet immobilier – point d’information
4. 17.00 - 17.25: Processus budgétaire 2023 – mode opératoire et jalons clés
5. 17.25 - 17.40: Projet d’établissement et Stratégie du LFO - Interfaces
6. 17.40 – 17.50: Point de situation sur l'aide solidaire au LFO
6. 17.50 - 18.10: Commission 2022 – 2023 – Approche et liste pour validation
7. 18.10 - 18.30: Autres sujets éventuels / prochaines étapes et clôture

Compte rendu (1/2)

<p>Introduction - validation du CR de la réunion du 1^{er} septembre 2022</p>	<ul style="list-style-type: none">• Il est rappelé l'importance d'accorder un délai suffisant aux participants pour leur permettre de bien s'approprier les supports de discussion / décision en amont des réunions du Conseil de gestion. Un délai minimal de 48h est proposé comme bonne pratique.• Le compte rendu de la réunion du 1^{er} septembre est validé sans commentaires.
<p>Séparation de la maternelle (légale, financière, opérationnelle) – pour décision</p>	<ul style="list-style-type: none">• Le Direx présente le support de prise de décision, pour lequel un vote est effectué par point de décision.• Sont approuvés par vote à l'unanimité des membres à voix délibérative présents:<ul style="list-style-type: none">• le nom de la nouvelle entité juridique de la maternelle, « LFO Maternelle AS »,• sa forme juridique comme Aksjeselskap,• son conseil d'administration composé de la proviseure et du direx ainsi que le rôle de Daglig leder assigné à Mme la directrice du primaire• Le plan de communication n'est pas considéré comme « point de décision ».
<p>Projet immobilier – point d'information</p>	<ul style="list-style-type: none">• Sur invitation du Direx, la proviseure, la COCAC et la directrice du primaire rapportent leurs impressions générales à la suite de la visite des 2 sites en cours d'évaluation.
<p>Processus budgétaire 2023 – mode opératoire et jalons clés</p>	<ul style="list-style-type: none">• Le Direx présente le point de sortie budgétaire à fin 2023 si l'on continue à opérer comme nous le faisons actuellement. Cela donne un déficit de l'entité Primaire/College/Lyceé de l'ordre de 3MNOK, et un équilibre minime pour la Maternelle, avec une marge d'incertitude liée aux subventions AEFE.• Sur ces bases, la proviseure informe qu'une réunion de l'ensemble des personnels sera tenue le 11 octobre.• A des fins de clarté, le président du Conseil de gestion rappelle que l'objectif à minima doit être de viser l'équilibre budgétaire, ce qui fait consensus parmi les membres à voix délibératives du Conseil de gestion.• L'exercice budgétaire à venir, en fonction des résultats de l'effort de lobbying en cours, exigera de faire des arbitrages. Une discussion se tient pour rappeler l'effort déjà effectué par les personnels de l'établissement dans le cadre du précédent budget ainsi que sur un temps plus long, et pour aussi rappeler les efforts effectués par les familles.

Compte rendu (2/2)

<p>Projet d'établissement et Stratégie du LFO - Interfaces</p>	<ul style="list-style-type: none">• Mme la proviseure présente le processus de construction du projet d'établissement et les modalités qui assureront sa cohérence avec la stratégie de l'ALFO.• Le président du Conseil de gestion encourage l'administration à communiquer autour des grandes lignes du projet d'établissement une fois celui-ci produit, compte tenu de la qualité de cette production et de sa proximité avec les attentes et interrogations souvent remontées par les familles.
<p>Point de situation sur l'aide solidaire au LFO</p>	<ul style="list-style-type: none">• Mme la proviseure dresse un état de la situation et communique l'incapacité de l'établissement LYCEE FRANCAIS d'OSLO de pallier l'absence de dispositifs nationaux, comme de rivaliser avec les appuis humains, de structures, financiers que les états français ou nationaux sont en mesure de fournir pour les élèves ne disposant pas de la nationalité française.• Sur cette base là, Mme la proviseure soumet pour validation (i) l'interruption immédiate du dispositif d'aide financière aux familles d'élèves de nationalité non française et ayant recours à des AVS, et (ii) la poursuite de l'effort auprès des acteurs publics norvégiens, au premier rang desquels la commune d'Oslo, afin de normaliser notre accès au soutien de la commune pour accompagner ces élèves, au même titre que les autres écoles éligibles.• Mme la Proviseure invite les membres à voix délibérative à un vote sur cette proposition, afin de mettre en action cette proposition et communiquer aux familles concernées. Un vote est proposé sur les points (i) et (ii). Les 6 membres à voix délibérative votent en faveur.
<p>Commission 2022 – 2023 – Approche et liste pour validation</p>	<ul style="list-style-type: none">• Ce thème est reporté à la réunion du 12 octobre.
<p>Autres sujets éventuels / prochaines étapes et clôture</p>	<ul style="list-style-type: none">• Le président du Conseil de gestion présente les prochaines échéances et clôt la réunion.